7 épreuves en 2019

DISTANCES	DEPARTS

 Jeunes 6-9 (2013-2010)
 2 km
 14h

 Jeunes 10-13(2009-2006)
 4 km
 14h30

 Distance XS (2005 et av)
 4 à 6 km
 15h

 Distance S (2003 et av)
 10 à 13 km
 15h

Crenay 03 mars

Contact: Aurélien MONTENOT,

20 3 25 31 34 80—06 75 66 11 55

aurelien.montenot.@wanadoo.fr

Règlement à l'ordre de : Amicale anciens pompiers

Crenay

Montheries

06 octobre

Contact : Martine HENRISSAT, 9, Route des Dhuits 52330 MONTHERIES

■ 06 83 74 20 34 - martine.henrissat@yahoo.fr Règlement à l'ordre de : Val d' Or

Suzannecourt

03 novembre

Lieu : Salle des fêtes

Contact : Eric BILLAUDEL—Rue de la Fontaine

52300 RUPT

■ Marceline: 06 63 68 63 39 ou Denis: 06 52 11 25 00 poissons.triathlon@hotmail.com

Règlement à l'ordre de : Poissons.Triathlon

Saint-Dizier

Lieu : parcours de santé du Vert Bois, gymnase Pergaud

Contact : Laurent THOUVREZ - 54, Grande Rue d 'Eurville - 52410 EURVILLE-BIENVILLE

☎ 06 75 69 87 41 - cosdtriathlon@outlook.com **Règlement à l'ordre de** : COSD Triathlon

Bourdons

24 mars

Contact : Christophe SIMONNOT, 1 bis, Rue de l'eau - 52700 BOURDONS SUR ROGNON

2 07 85 02 52 61

bikeandrunbourdons@gmail.com

Règlement à l'ordre de : Amicale des sapeurs pompiers de Bourdons

Chaumont

20 octobre

Lieu: Lycée Agricole E. Pisani (Choignes)
Contact: OMS-Maison des associations
24, Rue des Platanes- 52000 CHAUMONT

206 23 14 88 12 - oms.chaumont@wanadoo.fr
Règlement à l'ordre de : ECAC Triathlon

Dampierre

17 novembre

Contact: Richard SAMOUR, 6 rue de l'hippodrome 52000 CHAUMONT ☎ 06 13 63 58 51 - richard.samour@laposte.net Règlement à l'ordre de: Foyer rural de Dampierre

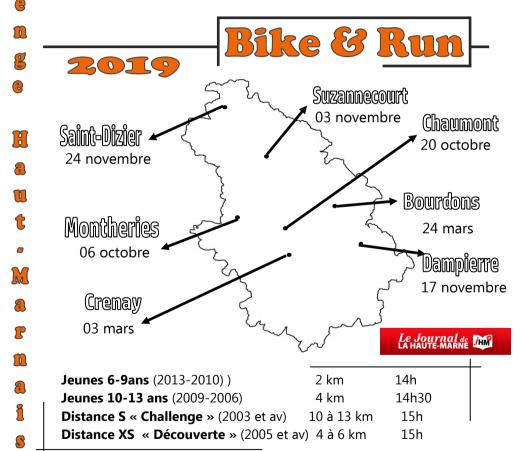
Mise à jour classement : Thierry VOIRIN

Page Facebook



https://www.facebook.com/Challenge-Haut-Marnais-de-Bike-and-Run-1733492740251764/





Une organisation du Comité Départemental Haut-Marnais de











Bulletin d'inscription équipe

Epreuve	<u>:</u>

☐ Crenay	☐ Bourdons ☐ Montheries ☐ Chaumont ☐ Suzannecourt ☐ Dampierre ☐ Saint Dizier
<u>Course</u> : Equipier n°1	☐ Distance XS (2005 et avant) ☐ Distance S (2003 et avant) ☐ Jeunes 6-9 (2013-2010) ☐ Jeunes 10-13 (2009-2006)
Nom :	Prénom :
Sexe :	Date de naissance :
E-mail (obligato	ire) :
Adresse :	
☐ Licencié FFTR	I « Compétition » n°lic :
Club :	
tition » de moi Je reconnais avo	FFTRI ou licencié FFTRI « Loisir » ou UNSS (Certificat médical « pratique du sport <u>en compé-</u> ns de 1 an , et Pass Compétition (téléchargeable sur facebook), à joindre avec l'inscription) pir pris connaissance du règlement et m'y conformer. patoire (et autorisation parentale pour les mineurs):
	 Prénom :
Sexe :	. Date de naissance :
E-mail (obligate	pire) :
Adresse :	
☐ Licencié FFTI	RI « Compétition » n°lic :
Club :	
tition » de mo	FFTRI ou licencié FFTRI « Loisir » ou UNSS (Certificat médical « pratique du sport <u>en compé-</u> ins de 1 an, et Pass Compétition (téléchargeable sur facebook), à joindre avec l'inscription) oir pris connaissance du règlement et m'y conformer. gatoire (et autorisation parentale pour les mineurs):

TARIFS (par concurrent) :	Distance XS	Minimes XS	Distance S	Jeunes
Licenciés FFTRI « Compétition » :	5€	2€	8€	2€
Non-licenciés FFTRI ou FFTRI « Loisir »:	7€	4€	10€	4€

+ 2€ sur les inscriptions distance XS et distance S pour toute inscription sur place - Sauf pour minimes

A RENVOYER avec le règlement + le certificat médical + le Pass Compétition (non licenciés) + l'autorisation parentale (pour les mineurs) à : adresse et ordre du chèque au verso.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte, les autres seront facturés + 2€



Article 1 : Ce Challenge est organisé par le Comité Haut-Marnais de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike and Run et la convivialité du sport en équipe.

Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de moins de 1 an à la date de l'épreuve (conservé par l'organisation, photocopie acceptée). L'organisateur est assuré en Responsabilité Civile, les licenciés FFTRI « compétition » sont couverts par leur licence, les non-licenciés et licenciés FFTRI « loisir » sont couverts par la souscription du Pass-Compétition.

Article 2: Le Challenge se dispute sur « Distance S » (de cadet à vétéran), « distance XS » (minime) et « Jeunes » (de mini-poussin à benjamin) et comporte 3 classements : Féminin, Masculin et Mixte. Il récompense les équipes vainqueurs des catégories suivantes :

Junior, Senior, Vétéran pour les épreuves « Distance S » (catégorie 2019) - Cadet.

2003/02 01/00 99/80 79 et av

- Mini-Poussin, Poussin, Pupille. Benjamin, pour les épreuves Jeunes (catégorie 2019) 2013/2012 2011/2010 2009/2008 2007/2006

- Minime: 2005/2004 pour l'épreuve XS (catégorie 2019)

Lorsque les deux concurrents sont de catégories différentes, l'équipe est classée dans la catégorie du plus âgé (sauf pour le cas d'un vétéran et d'un plus jeune, l'équipe étant classée en Senior) (pas plus d'une catégorie d'écart pour les épreuves Jeunes)

Article 3 : Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent.

Article 4 : Il est vivement conseillé que les 2 équipiers portent une tenue identique.

Article 5 : Le classement général du Challenge est établi sur les 5 meilleurs résultats par addition des points obtenus sur chaque épreuve. Seront récompensées les équipes ayant effectué au moins 3 épreuves.

Article 6 : En cas d'égalité de points dans le classement général final du Challenge, le nombre de victoires puis les meilleurs 6^{ème} et 7^{ème} résultats sont pris en compte.

Article 7 : Les récompenses du Challenge (lots et trophées) seront décernées lors d'une cérémonie qui se tiendra en début d'année 2020 - lieu à déterminer.

Article 8 : Le règlement de la FFTRI est en vigueur sur ces épreuves. Port du casque homologué obligatoire pour les 2 équipiers, 1 VTT en bon état par équipe.

Pour les courses XS et 5 :départ du coureur qui effectue une boucle de 400 à 600 m et touche le dos de son équipier pour lui donner le départ au retour dans la zone de transition. Tous les VTT seront rangés au centre de la chaussée. Le premier relais ne peut pas se faire dans les 100 premiers mètres après la zone de transition.

Pour les courses Jeunes : départ du coéquipier à VTT, 10s avant celui du coureur.

Passage groupé (contact physique) à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée groupée des 2 équipiers obligatoires.

L'accompagnement d'un concurrent et l'échauffement sur le parcours sont interdits pendant les courses sous peine de disqualification.

Toute réclamation devra être adressée à Thierry VOIRIN (4, Rue de Chateauvillain 52120 BRICON) dans les sept jours suivants l'épreuve concernée.

Retrouvez-nous sur facebook: bulletin inscription, pass compétition, classement....

https://www.facebook.com/Challenge-Haut-Marnais-de-Bike-and-Run-1733492740251764/

Article 9 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

1^{er}: 100 points 4ème: 82 points 2^{ème}: 90 points 5ème: 80 points 3^{ème}: 85 points 6ème: 79 points etc....

attribution des points du dernier lors d'un abandon